

Conditions générales de vente

Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente et de fournitures de services (ci-après les « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des services proposés par la société PYRENE DEVELOPPEMENT, et notamment aux formations dispensées par son école dite « **ÉCOLE PYRÈNE** », organisme de formation professionnelle dont le siège est établi 2 rue Greffulhe 75008 Paris.

L'ÉCOLE PYRÈNE développe, propose et dispense des formations en présentiel, des formations ouvertes et à distance en mode e-learning ainsi que des formations mixtes associant à la fois le présentiel et le e-learning.

Toutes conditions contraires aux présentes CGV qui seraient opposées par les Clients de PYRENE DEVELOPPEMENT (et ainsi de l'ÉCOLE PYRÈNE) seront inopposables, quel que soit le moment où lesdites conditions auront pu être portées à notre connaissance.

Toute commande ou inscription à une formation dispensée par l'ÉCOLE PYRENE implique l'adhésion du Client sans réserve aux présentes CGV, lesquelles prévalent ainsi sur toutes autres conditions, sauf conditions particulières qui seraient expressément consenties par écrit par PYRENE DEVELOPPEMENT. Le fait que PYRENE DEVELOPPEMENT ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement desdites conditions.

Article 1 - Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations de **L'ÉCOLE PYRÈNE** d'une part et de son/ses Client(s) d'autre part, dans le cadre des formations dispensées par **L'ÉCOLE PYRÈNE**.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents qui suivront les formations si le Client n'est pas le bénéficiaire direct de la prestation de formation.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de **L'ÉCOLE PYRÈNE**, lui permettant de s'assurer de l'adéquation des services de formation choisis à ses besoins.

Le catalogue de formations disponibles est accessible en ligne sur le site www.pyrene.fr et remis à jour de manière régulière. L'accès au site est assuré de manière permanente, sous réserve toutefois des périodes de maintenance et d'entretien du site, des opérations d'actualisation des serveurs et d'éventuelles interruptions exceptionnelles. Ces différentes formations ont pour thèmes : l'électro-épilation & la photo-épilation via différents supports, en ligne ou papier, textes, vidéos & tests de connaissance.

Article 2 - Documents contractuels et attestation

Après analyse de la demande exprimée par le Client, **L'ÉCOLE PYRÈNE** adresse un devis détaillé, accompagné du catalogue de la formation avec le programme de la formation et des présentes conditions générales de vente. En cas d'accord, le Client retourne le devis daté et signé par ses soins, avec la mention « bon pour accord ». Ce devis signé par le Client vaudra contrat entre les parties.

Par ailleurs, une attestation de présence pour chaque participant pourra être fournie sur demande.

Article 3 - Tarification et contenu de la prestation

Le prix de la prestation est ferme. Il est stipulé en euros, hors taxes et majoré de la TVA le cas échéant au taux en vigueur, exprimant ainsi le montant total à payer. Le prix et les conditions stipulés concernent exclusivement la ou les formation(s) spécifiée(s) au devis et /ou au bon de commande. Toute correction ou prestation supplémentaire et non prévues sur le devis, bon de commande ou proposition commerciale feront l'objet d'une facturation supplémentaire. Le refus de paiement de tout ou partie d'une telle prestation ouvrira le droit pour **L'ÉCOLE PYRÈNE** à la résiliation automatique du contrat formé entre les parties, huit jours après mise en demeure restée infructueuse et envoyée en LRAR, ainsi qu'au paiement d'une indemnité égale à la valeur de la prestation, sans préjudice du droit de PYRENE DEVELOPPEMENT de solliciter la réparation de tout préjudice supplémentairement subi.

Article 4 - Modalités de paiement

Le Client effectue son règlement soit par chèque à l'ordre de Pyrène Développement, soit par virement (IBAN joint au devis) pour valider son inscription, soit par lien de paiement envoyé par **L'ÉCOLE PYRÈNE**. Sa commande ne sera définitive qu'à réception de ce règlement et sous réserve de bon encaissement.

À la réception du règlement complet, **L'ÉCOLE PYRÈNE** adresse sous 15 jours une facture acquittée au signataire du devis ou du bon de commande.

Article 5 - Délai et livraison

L'ÉCOLE PYRÈNE s'engage à tout mettre en œuvre pour réaliser les formations commandées par le Client dans un délai raisonnable. Cependant, dans l'hypothèse où la formation ne pourrait pas être dispensée dans un délai de 6 mois, le Client aura la faculté de solliciter le remboursement de sa commande sur simple demande de sa part.

Pour les financements publics et mutualisés, il sera demandé au Client de faire sa demande auprès de l'organisme de financement suffisamment en amont de sa date d'inscription à la formation afin qu'il connaisse le montant qui sera pris en charge s'il souhaite recourir à ce type de financement.

Article 6 - Formations en ligne, disponibilités, matériels et documents remis

6.1 Formations en e-learning

Le e-learning consiste en la dispensation de formations ouvertes et à distance par l'utilisation de modules de formation dans un espace électronique sécurisé. A cet effet **L'ÉCOLE PYRÈNE** utilise la plate-forme LearnBox.

6.2 Matériel requis

Le matériel requis est indiqué au Client dans le mail qu'il reçoit à son inscription. Pour ce type de formation, le Client reconnaît et accepte qu'il pourra notamment être imposé de disposer d'un ordinateur ou d'une tablette fonctionnelle, d'un système d'exploitation, d'une connexion internet et de logiciels permettant d'écouter et lire des fichiers multimédia (son et vidéo) intégrés dans les formations.

6.3 Accès aux modules en ligne

À la confirmation de l'inscription, **L'ÉCOLE PYRÈNE** transmet à l'adresse électronique indiquée par le Client un identifiant (« Login ») et un mot de passe lui permettant d'accéder au(x) module(s) de formation choisis par lui. L'identifiant et le mot de passe, transmis par voie électronique sont des informations sensibles, strictement personnelles et confidentielles, placées sous la responsabilité exclusive du Client. A ce titre, ils ne peuvent être cédés, revendus ni partagés.

Le Client se porte garant auprès de **L'ÉCOLE PYRÈNE** de l'exécution de cette obligation par tout autre utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès. Le Client informera sans délai **L'ÉCOLE PYRÈNE** de la perte ou du vol desdits codes d'accès. En cas de violation de la clause d'inaliénabilité ou de partage constatés des codes d'accès, **L'ÉCOLE PYRÈNE** se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnité, préavis, ni information préalable. **L'ÉCOLE PYRÈNE** pourra en outre réclamer la réparation de tout préjudice causé par ladite violation.

L'ÉCOLE PYRÈNE s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à sa plateforme de e-learning, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pendant la durée des droits d'utilisation du ou des module(s), sauf panne éventuelle ou contraintes techniques liées aux spécificités du réseau Internet ou de l'hébergeur de la plate-forme.

À cet égard, le Client s'engage à informer **L'ÉCOLE PYRÈNE** au plus tôt de la découverte d'un dysfonctionnement technique.

L'ÉCOLE PYRÈNE fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme fonctionne de manière fiable et continue. Toutefois, le Client reconnaît que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau internet. Dans l'hypothèse d'une interruption de service par **L'ÉCOLE PYRÈNE** liée à une intervention de maintenance corrective sur sa plate-forme, **L'ÉCOLE PYRÈNE** mettra tout en œuvre pour remédier au dysfonctionnement dans un délai de 48 heures ouvrées. Passé ce délai, **L'ÉCOLE PYRÈNE** prolongera l'accès du ou des module(s) au profit du Client pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

En cas de maintenance évolutive de sa plateforme de e-learning, **L'ÉCOLE PYRÈNE** pourra également interrompre temporairement l'accès. **L'ÉCOLE PYRÈNE** s'efforcera alors de limiter le temps d'interruption du service et s'efforcera d'en avertir préalablement le Client. Ce dernier s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à **L'ÉCOLE PYRÈNE**. **L'ÉCOLE PYRÈNE** prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité si elle dépasse 48 heures.

6.4 Disponibilité

La disponibilité des formations totalement ou partiellement en ligne (e-learning) est indiquée au Client dans le mail qu'il reçoit à son inscription. Si le Client ne se connecte pas une première fois dans les **3 mois** suivant la validation de son inscription via son espace personnel, celui-ci ne sera plus accessible. Dans le cas d'une formation avec session en présentiel, celle-ci devra être réalisée dans les **3 mois** après validation de son inscription.

6.5 Durée des formations en ligne

La durée de formation est donnée à titre indicatif. Le Client reconnaît et accepte que **L'ÉCOLE PYRÈNE** aura ainsi la faculté de modifier le(s) module(s) de formation proposés sur sa plateforme d'e-learning, tant dans leur organisation générale, que dans leur nature et leur contenu sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

6.6 Garanties & informations

Nous portons notre plus grande attention aux formations vendues en ligne, à leurs modalités de paiement ainsi qu'aux informations essentielles indiquées sur le site. Néanmoins, quelques variations minimales dans la représentation des formations ne portant pas sur leurs caractéristiques essentielles peuvent être présentes. Ces variations ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de **L'ÉCOLE PYRÈNE**.

6.7 Documents de fin de formation

Suivre une formation prodiguée par **L'ÉCOLE PYRÈNE** est sanctionné par la remise d'une attestation de formation ou un certificat dont les modalités d'obtention sont déterminées uniquement par **L'ÉCOLE PYRÈNE**. Sauf mention expresse sur le devis, ces documents ne sont pas des diplômes reconnus par l'État. Le Client reste responsable vis-à-vis des tiers auprès de qui il en ferait la publicité de préciser la nature des documents sanctionnant une telle formation.

Article 7 - Nature des obligations

7.1 Obligations du prestataire

- 7.1.1 Pour l'accomplissement des prestations prévues, **L'ÉCOLE PYRÈNE** s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation est une obligation de moyens.
- 7.1.2 **L'ÉCOLE PYRÈNE** soumet la réalisation effective de ses formations en présentiel à un nombre de stagiaires minimum par formation (voir catalogue des formations) ; si le quota n'était pas rempli, **L'ÉCOLE PYRÈNE** se réserve le droit d'annuler la formation ou de la reporter en s'assurant de proposer au Client une session de remplacement dans les meilleurs délais. Si les nouvelles dates de sessions proposées au Client ne lui conviennent pas, il pourra alors demander l'annulation de son inscription et le remboursement de son règlement.
L'ÉCOLE PYRÈNE signalera au Client tous les éléments lui apparaissant de nature à compromettre la bonne exécution de la prestation.

7.2 Obligations du Client

- 7.2.1 Le Client s'engage à collaborer avec **L'ÉCOLE PYRÈNE** en mettant à disposition, toutes les informations utiles à la bonne exécution de la prestation et au respect des délais d'exécution.
Le Client s'engage à communiquer son adresse mail et ses coordonnées téléphoniques pour obtenir l'accès à la formation en ligne. Le Client donne ainsi expressément son autorisation pour que ses données soient archivées et conservées confidentiellement au maximum de la durée légale maximale de conservation des données (selon Règlement Général sur la Protection des Données).
- 7.2.2 Propriétés intellectuelles : les cours mis à disposition du Client demeurent la propriété exclusive de **L'ÉCOLE PYRÈNE** au titre du droit d'auteur. Ils ne peuvent donc être copiés, transmis ou diffusés. Ils ne sont ainsi mis à disposition du Client que pour son seul et unique usage personnel. Leur reproduction, modification, traduction et/ou adaptation, en tout ou partie, pour tout usage, autre qu'un usage privé, est strictement interdit et susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires, notamment au titre du délit de contrefaçon visé aux articles L335-2 et suivants du code de la Propriété Intellectuelle.

Article 8 - Protections des données personnelles

Les données personnelles des Clients de **L'ÉCOLE PYRÈNE** sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du

traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à **Pyrène Développement**, DPO École Pyrène, 2 rue Greffulhe, 75008 Paris. Le Client bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire.

Pour les besoins d'accès à la plateforme LearnBox, les données du Client sont hébergées auprès de la société Amazon Web Services, Inc. (serveur d'hébergement situé en Irlande - <https://aws.amazon.com/fr/compliance/gdpr-center/>).

Article 9 - Droit de publicité

Sauf demande contraire du Client formulée par écrit, **L'ÉCOLE PYRÈNE** se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour le Client comme référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale de communication externe et de publicité.

Article 10 - Force majeure

L'ÉCOLE PYRÈNE ne pourra être tenue pour responsable d'une formation non assurée ou de toute obligation mise à sa charge, pour tout cas fortuit ou de force majeure, comme en particulier, tout acte émanant d'une autorité civile ou militaire, de fait ou de droit de grève, incendie, inondation, dégâts des eaux, tempête et foudre, accidents, émeute, attentat, tout fait imputable à un tiers, toute épidémie, crise sanitaire ou mesure gouvernementale, ou toute autre circonstance ayant une cause externe et l'empêchant directement ou au travers d'un tiers, de répondre à ses obligations aux dites obligations.

Article 11 - Annulation ou réalisation partielle

11.1 Rétraction et dédit

Il est précisé que conformément aux dispositions de l'article L.6353-6 du Code du travail :

a) Droit de rétractation

Le bénéficiaire dispose d'un délai de dix (10) jours calendaires à compter de la signature de la convention pour se rétracter, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante 2 rue Greffulhe 75008 PARIS (France). Dans ce cas, seules les sommes éventuellement versées à titre d'acompte peuvent être conservées par l'organisme de formation. Ce délai est porté à quatorze (14) jours pour un achat en ligne.

b) Renonciation expresse en cas de début anticipé

Si le bénéficiaire souhaite que la formation débute avant l'expiration du délai légal de dix (10) ou quatorze (14) jours, il devra en faire la demande expresse. En signant cette demande, le stagiaire renonce de manière expresse et définitive à son droit de rétractation prévu à l'article L.6353-5 du Code du travail.

c) Renonciation spécifique e-learning

Le bénéficiaire est informé que la communication de ses identifiants personnels et l'ouverture de l'accès à la plateforme e-learning constituent le début de l'exécution de la prestation de formation. Toute demande expresse d'accès aux modules avant la fin du délai de rétractation vaut renonciation expresse et définitive à ce droit.

11.2 Abandon

En cas d'abandon ou d'interruption de la formation après son démarrage, le stagiaire reste redevable du prix correspondant à la partie effectivement réalisée de la formation. Dans le cas du mode e-learning, le stagiaire reste redevable du prix correspondant aux modules déjà suivis ou commencés, ainsi qu'aux modules et ressources pédagogiques déjà rendus disponibles par l'ouverture de ses identifiants, même si le stagiaire ne les a pas consultés.

Le montant restant dû sera calculé au prorata des heures ou modules dispensés ou accessibles à la date de l'interruption. Les heures non réalisées ou modules non concernés ne feront pas l'objet d'une facturation.

11.3 Absence

Toute absence du stagiaire aux modules en présentiel doit être signalée par écrit au moins 48 heures ouvrées, soit hors week-ends et jours fériés, avant le début de la session concernée à **L'ÉCOLE PYRÈNE**. En cas d'absence non justifiée ou non signalée dans ce délai, la ou les séances prévues seront réputées dispensées et dues, et ne donneront lieu à aucun remboursement ni report.

En cas d'absence justifiée par un cas de force majeure (maladie avec certificat médical, événement imprévisible), un report pourra être proposé par l'organisme dans la limite de ses disponibilités.

Article 12 - Obligations en matière d'accueil du public

L'ÉCOLE PYRÈNE ou, en cas de formation intra entreprise, l'entreprise Cliente qui accueille du public en vue de la formation, s'engage à se conformer à la réglementation en matière d'accueil du public, conformément à l'arrêté du 20 juin 1980 modifié et mettre à disposition le registre de sécurité obligatoire.

Article 13 - Limitations et exclusions de responsabilité

La responsabilité de PYRENE DEVELOPPEMENT ne saurait être recherchée pour des dommages résultant d'erreurs provenant de documents ou d'informations fournies par le Client.

Dans le cas où la responsabilité de PYRENE DEVELOPPEMENT serait engagée pour tout fait lié à la prestation fournie par elle, le Client reconnaît et accepte que le montant maximum de l'indemnisation qu'il pourra réclamer (toutes indemnités et dommages et intérêts confondus) sera limité au prix de vente hors taxe de la prestation concernée qu'il aura commandée, et ce, quelle que soit la nature du préjudice. Par ailleurs, la responsabilité de PYRENE DEVELOPPEMENT au titre des présentes est limitée aux seuls dommages matériels directs causés au Client résultant de fautes dûment prouvées qui seraient imputables à PYRENE DEVELOPPEMENT.

En aucune circonstance, PYRENE DEVELOPPEMENT ne sera responsable ni tenue d'indemniser les dommages indirects et/ou ceux immatériels consécutifs ou non à un dommage matériel tels que notamment, les pertes d'exploitation, les pertes de production, le manque à gagner, la perte de profit, la perte de contrat, la perte d'image, la perte d'une chance, le préjudice commercial, les surcoûts de production, ainsi que tous dommages indirects.

De même, PYRENE DEVELOPPEMENT ne sera en aucun cas responsable, ni tenu d'indemniser le Client en raison du choix des services ou des formations commandés par le Client, ni des conséquences éventuelles des actes que le Client pourrait accomplir lors de ses formations, par suite de celles-ci ou en s'en prévalant. À cet égard, le Client reconnaît et accepte qu'il lui incombe seul de s'informer concernant les conditions légales et/ou réglementaires de l'exercice et de la pratique des actes qui pourront faire l'objet des formations commandées, étant expressément convenu entre les parties que toute responsabilité de PYRENE DEVELOPPEMENT liée audit exercice et à ladite pratique est exclue.

Le Client et ses assureurs dont il se porte fort déclarent renoncer à tout recours contre PYRENE DEVELOPPEMENT au-delà des limites et exclusions ci-dessus exposées.

Article 14 - Confidentialité

Tant pendant le cours du présent contrat qu'après son expiration pour quelque cause que ce soit, les parties garderont strictement confidentielles et s'interdiront d'utiliser les informations confidentielles de toutes natures qu'elles auront été amenées à connaître sur leurs activités respectives, ainsi que sur les dirigeants, associés, salariés, savoir-faire, méthodes et secrets commerciaux de PYRENE DEVELOPPEMENT et des sociétés du groupe auquel elle appartient.

Cette obligation perdure tant que les informations confidentielles ne sont pas tombées dans le domaine public.

Les parties s'engagent à n'utiliser les informations confidentielles qu'aux seules fins d'exécution du contrat formé entre elles.

Article 15 - Juridiction

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV ou aux relations contractuelles entre les parties est soumis au droit français. Les parties s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour résoudre tout litige qui pourrait survenir entre elles. En particulier, le Client s'engage avant toute procédure judiciaire, à peine d'irrecevabilité de ladite procédure, à solliciter le service Réclamation interne de **L'ÉCOLE PYRÈNE**, accessible à l'adresse courrier de la société Pyrène Développement ou par mail à admin-ecole@pyrene.fr.

À défaut de solution amiable, tout litige découlant des présentes CGV ou des relations contractuelles entre les parties, relatifs à leur interprétation, leur annulation, leur exécution, leur résiliation ou leurs suites, sont soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social de PYRENE DEVELOPPEMENT.

CGV mises à jour le 8 octobre 2025